



**Port-Daniel-
Gascons**
UN PAYS POUR VOUS

La municipalité de Port-Daniel-Gascons est une municipalité en pleine croissance avec une population de 2 416 habitants et une superficie de 299 km².

L'avenir est radieux à Port-Daniel-Gascons! Qualité de vie, habilité, dynamisme et convivialité voilà les couleurs de notre vision d'avenir.

La municipalité de Port-Daniel-Gascons recherche une personne

afin d'occuper le poste vacant suivant :

Inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme

(Emploi permanent temps complet)

2^e AFFICHAGE

Responsabilités

Sous la supervision de la directrice générale, l'inspecteur municipal effectuera les tâches reliées à l'application de la législation et de la réglementation en urbanisme et environnement. Les défis seront notamment les suivants :

- Informer les citoyens, entrepreneurs et différents professionnels relativement aux permis et certificats ainsi que sur les différentes lois et règlements en vigueur;
- Analyser les demandes de permis et certificats d'autorisation, formuler les correctifs à apporter aux demandes, procéder à l'émission de permis et certificats lorsque conforme à la réglementation;
- Étudier les plans, surveiller les activités de construction et veiller au respect de la réglementation par des tournées d'inspection dans la municipalité;
- Assurer le suivi des dossiers des plaintes des citoyens en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance, émettre des avis de collaboration et/ou avis d'infraction au besoin;
- Rédiger ou modifier des projets de règlements pour approbation au conseil;
- Collaborer avec les autres services dans la réalisation de divers projets;
- Exécuter toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C) en aménagement du territoire et d'urbanisme, technique de la construction et du bâtiment, technique en génie civil, technique d'architectures, diverses combinaisons de formations et d'expérience jugées pertinentes peuvent être considérées;
- Détenir un permis de conduire valide et disposer d'une voiture;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit et les principaux logiciels de la suite office et de cartographie;
- Avoir une connaissance de l'anglais serait un atout;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, d'organisation, d'éthique, d'intégrité, de diplomatie, d'engagement, de jugement, avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse, être proactif et polyvalent;
- Avoir une approche axée sur le service aux citoyens;
- Avoir une bonne capacité de communication et une facilité à travailler en équipe;
- Savoir maintenir de bonnes relations avec les citoyens, ses collègues et supérieurs.

Conditions de travail

- Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur à la municipalité de Port-Daniel-Gascons (accès à un régime d'assurance collective et de retraite);
- Le salaire horaire offert pour 2021 se situe entre 26.19 \$/h et 31.84\$/h;
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible.
- La municipalité de Port-Daniel-Gascons donne la possibilité de s'inscrire à une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement à ses frais. La personne devra démontrer son intérêt et qu'elle possède tous les atouts pour réussir cette formation.

Candidature

Les personnes intéressées et répondant aux exigences requises doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant **mardi, 6 avril 2021, 16 heures**, soit par courriel en précisant le titre du poste en objet et ce, à l'adresse suivante : dgg@municipdg.ca ou par la poste ou en personne à madame Marlyne Cyr, directrice générale : **Municipalité de Port-Daniel-Gascons, 494** route 132, Port-Daniel (Québec) G0C 2N0.

*L'utilisation du masculin n'a que seul but d'alléger le texte